

AGENDA COMMUNAL

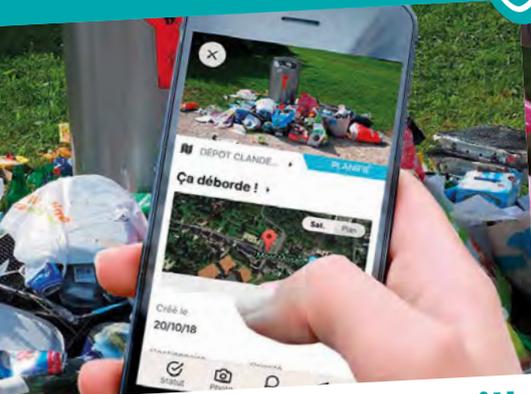


LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

BELLE &
HEUREUSE
ANNÉE 2022 !

Calendrier
des collectes
de déchets
2022
pages 19-20
à découper

Janvier - février 2022



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur  @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Janvier - février 2022

SOMMAIRE

Edito	2
Brèves	3
Travaux	4
Sécurité publique	5
Population	6
CPAS	7
Anniversaires de mariage	8-11
Environnement	12-13
Énergie	14
Espace public numérique	15
Plan de cohésion sociale	16
Sports	17
Associations	18
Calendrier des déchets	19-20

EDITO

Le Bourgmestre vous souhaite ses bons voeux

Chères Villersoisés,
Chers Villersois,
Chers amis,

Je me revois l'année dernière à pareille époque, stylo à la main. Nous venons de connaître des mois de crise sanitaire insupportables mais j'avais le doux espoir que 2021 pouvait, notamment grâce au vaccin, tracer les lignes d'un dessin plus reluisant et surtout moins perturbant. A l'heure de vous souhaiter mes bons vœux pour cette nouvelle cuvée, je ne peux que vous réexprimer ma volonté farouche de voir 2022 nous éloigner définitivement de ce satané virus. J'aimerais également exhorter tout un chacun à prendre soin de sa personne et des êtres chers qui l'entourent. Plus que jamais, serrons-nous les coudes (mais pas trop près) et les cœurs pour que l'on puisse retrouver une vie normale.

Un quotidien rempli de gaieté, de joie, de partage, d'entraide et de convivialité. Un quotidien propre à notre si belle commune de Villers-la-Ville. Des kermesses à foison, un carnaval légendaire, une Abbaye avec un programme qui déborde d'activités, des concerts à gogo, le retour des Jeux Intervillages et du marché de Noël et surtout d'une existence sans contraintes ni barrières.

Je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année 2022, qu'elle vous apporte santé, bonheur et soit le signe d'un réel renouveau. Qu'elle soit une véritable invitation à vivre pleinement chaque instant. Gardons l'espoir et ne relâchons pas encore nos efforts. Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Emmanuel Burton,
Votre Bourgmestre



Suivez-nous aussi sur
f @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
villers-la-ville@skynet.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
jeudi 20 janvier 2022



BRÈVES

Un Sartois bienfaiteur de la propreté

WILLY DELAET EST CE QUE L'ON PEUT APPELER UN « BON SAMARITAIN » ! FRAÎCHEMENT RETRAITÉ DE LA SNCB, CET ANCIEN CHEF DE BORD INTERNATIONAL EST UN FERVENT DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET UN AMOUREUX DE LA NATURE. IL A RÉCEMMENT DÉCIDÉ D'OFFRIR SON TEMPS LIBRE POUR RENFORCER LA PROPRETÉ DANS NOTRE COMMUNE EN RAMASSANT LES DÉCHETS.

Une initiative personnelle qu'il réalise au moins une fois par semaine. *« Je fais beaucoup de VTT et par conséquent, je me balade énormément sur les sentiers de l'entité. Le constat est malheureusement saisissant car on y trouve des tas de détritiques qui n'ont rien à y faire. J'ai donc décidé d'apporter ma petite pierre à l'édifice en me lançant dans le ramassage des déchets »,* raconte cet habitant de Sart-Dames-Avelines.

A 62 ans, Willy Delaet parcourt donc plus d'une dizaine de kilomètres par semaine pour cette noble opération d'embellissement. Après en avoir parlé au Bourgmestre, Emmanuel Burton et à l'Echevine de l'Environnement et de la Propreté, Julie Charles, il a reçu un équipement adapté. *« L'Administration communale m'a remis des sacs poubelle ainsi qu'une veste et des chaussures de sécurité. Je trie les déchets et je vais les déposer au recy parc de Tilly ou dans les poubelles communales adéquates. Il y a beaucoup de travail, c'est même un éternel recommencement mais j'aime à me dire que, même à mon petit niveau, cela sert à quelque chose. »*



Merci à Willy Delaet pour son dévouement et son travail.



Le Plan Communal de Développement Rural est sur les rails

UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) EST D'ABORD UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR L'ENSEMBLE DES ASPECTS QUI FONT LA VIE D'UNE COMMUNE RURALE : AGRICULTURE, ÉCONOMIE, EMPLOI, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ, LOGEMENT, ACTIONS CULTURELLE ET ASSOCIATIVE.

De cette réflexion naîtra un **Plan Communal de Développement Rural (PCDR)** qui fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour la dizaine d'années à venir.

Pour Villers-la-Ville, le diagnostic de la situation est en cours d'élaboration et se terminera très bientôt. Celui-ci a été réalisé par le bureau d'étude Dr(ea)²m de Pont-à-Celles.

Des consultations citoyennes ont également eu lieu dans tous les villages de l'entité en partenariat avec la Fédération Rurale de Wallonie.

Des idées de projets commencent à voir le jour et une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera mise sur pied entre le 01 janvier et le 28 février

afin d'accompagner la Commune dans le suivi des projets.

Ce PCDR nécessitera plus ou moins deux années de travail. Il permettra de mettre de gros moyens financiers en œuvre.





Pensez à **Betterstreet** pour signaler un souci dans l'espace public

VOUS REMARQUEZ UNE ANOMALIE SUR UNE ROUTE OU UN TROTTOIR EN MAUVAIS ÉTAT ? UN DÉPÔT CLANDESTIN ? UN NID DE POULE, DU VANDALISME, UNE INONDATION, UNE FUITE D'EAU, UN ÉGOUT BOUCHÉ, UN ARBRE QUI MENACE DE S'EFFONDRE ? UNE PHOTO, UN CLIC ET BETTERSTREET FERA LE RESTE.

Solution collaborative de gestion de l'espace public et des bâtiments communaux, cette application a pour but d'améliorer la gestion interne et la communication avec les citoyens. Rapide, simple d'utilisation mais surtout très efficace, elle permet à chaque citoyen de Villers-la-Ville, et ce en un temps record, d'interpeller le Service Travaux de l'Administration communale sur un problème à résoudre via l'application BETTERSTREET.

La Commune dispose de cette pépite informatique depuis plus de six ans et elle a montré toute son utilité à de nombreuses reprises. Que ce soit via l'application mobile ou un formulaire web, BETTERSTREET doit devenir un réflexe !

Infos : <https://betterstreet.org>

Attention, pour l'éclairage défectueux, il est préférable de contacter directement l'Administration communale et le Service Travaux au **071/87.03.80/81/88** ou par mail : florence.vandertaelen@villers-la-ville.be, christel.baudelet@villers-la-ville.be



Epandages et piste cyclable pour le **Service Technique**

LA PÉRIODE HIVERNALE OBLIGE NOS OUVRIERS COMMUNAUX À SE PRÉPARER À SORTIR RAPIDEMENT DES STARTING-BLOCKS AFIN D'EFFECTUER DIVERSES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT OU D'ÉPANDAGE DE SEL SUR NOS ROUTES COMMUNALES.

En plus de ces interventions urgentes, certains chantiers sont également au planning de ce premier semestre 2022. La phase 1 des travaux de réalisation d'une piste cyclable à Chassart est terminée et les phases 2 et 3 suivent donc leur cours.

Le chantier d'égouttage des eaux de ruissèlement au quartier du Petit-Mont à Marbaix est quant à lui presque bouclé.

Ce premier semestre 2022 servira également à préparer les dossiers administratifs pour les chantiers du Printemps comme celui du plan anti-inondations (égouttage et grilles) du côté de Mellery ou la réfection de certaines voiries de l'entité.



Merci aux ouvriers communaux pour leur professionnalisme et leur dévouement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quelques conseils pour un déneigement optimal

L'HIVER EST BIEN LÀ ET IL EST UTILE DE RAPPELER QUELQUES CONSIGNES ESSENTIELLES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET LE BON DÉGAGEMENT DE LA VOIRIE.

Le règlement de Police prévoit notamment que, par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voirie publique et qu'en cas de chute de neige, tout riverain est tenu de débayer le trottoir devant son habitation.

Le salage et le déblaiement des routes représentent un travail considérable et sont organisés suivant un ordre de priorité établi :

1. Les voies empruntées par les services de bus et les véhicules de secours
2. Les routes principales ainsi que celles desservant les bâtiments publics et/ou communaux
3. Les voies secondaires
4. Les lotissements

En pratique, il faut compter environ quatre heures pour déneiger l'ensemble de la Commune après des chutes de neige. Nous rappelons également que les Nationales 93 et 275 appartiennent au SPW et ne sont en l'occurrence pas dégagées par notre Commune.

En outre, chaque habitant peut faciliter la tâche des ouvriers communaux en respectant les consignes suivantes :

- | Eviter de stationner sur les voiries « d'une largeur de circulation de moins de 3,5m » afin de faciliter le passage du chasse-neige qui mesure 3m ;
- | Respecter les distances de stationnement dans les rues à parking alternatif ;
- | Interdiction de s'engager dans les voiries fermées pour cause de congères ;
- | Adapter sa conduite et augmenter un maximum les distances de sécurité avec les autres usagers de la route, même à l'arrêt ;
- | L'utilisation de pneus hiver est fortement recommandée ;
- | Redoubler de prudence si la voirie vient à peine d'être salée car l'efficacité du sel dépend du passage des véhicules.



Police

Un agissement suspect dans votre quartier?

COMMENT RÉAGIR ? QUE FAIRE ? DANS CET ARTICLE, NOUS VOUS DONNONS QUELQUES PISTES POUR TRANSMETTRE AU MIEUX LES INFORMATIONS AUX SERVICES DE POLICE.

Si vous constatez un agissement suspect dans votre quartier (véhicule / personnes qui rôdent dans la rue – démarcheurs - faux agents des eaux / policiers – personnes présentes (non propriétaire) dans un jardin voisin,...), **appelez le 101 IMMEDIATEMENT.**

Lors de cet appel, (sans vous mettre en danger) et si vous en avez la possibilité, communiquez le plus d'éléments à l'opérateur téléphonique.

1) Si vous constatez la présence d'une personne suspecte, donnez :

- | le nombre de personnes (X hommes - X femmes) ;
- | la direction de fuite (vers telle rue,...) ;
- | le moyen de fuite (à pied - vélo - moto - voiture) ;
- | la description de la tenue vestimentaire (couleur des vêtements par exemple ; etc) ;
- | si la personne porte quelque chose (sac à dos - valise - sac à main - etc) ;

| la description physique (âge - taille - corpulence - couleur des cheveux - longueur de cheveux - barbe - moustache - lunettes) ;

| si vous avez discuté / eu un contact avec le suspect, communiquez la langue dans laquelle il vous a répondu ; si la personne avait un accent ; ce dont vous avez parlé ; etc.

2) Si vous avez constaté la présence d'un véhicule suspect, communiquez :

- | la couleur du véhicule, sa marque, si possible la plaque d'immatriculation (même partielle) ;
- | la direction de fuite (vers telle rue,...), etc.

Cela permettra aux équipes sur le terrain (avisées par radio par l'opérateur) de recevoir une information rapide et la plus complète possible pour tenter d'interpeller les personnes / le véhicule et procéder au contrôle.

POPULATION

Un service E-guichet bien utile

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE PAR EXCELLENCE, LE SERVICE E-GUICHET VOUS PERMET DE GAGNER DU TEMPS ET DE RECEVOIR CERTAINS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DIRECTEMENT CHEZ VOUS !

Plus besoin de vous déplacer jusqu'à la Maison Communale, tout peut se faire depuis votre domicile. Une facilité d'autant plus intéressante et utile en ces temps de crise sanitaire.

Quelques chiffres valent mieux qu'un long discours :

E-guichet Population (depuis octobre 2020) :

855 demandes

E-guichet Etat Civil (depuis octobre 2020) :

122 demandes

E-guichet Casier judiciaire (depuis juin 2021) :

223 demandes

Petit rappel, pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rien de plus simple. Vous devez posséder un ordinateur (smartphone ou tablette) connecté à Internet avec lequel vous vous rendez sur <https://villers-la-ville.e-guichet.be/eguichet>. Vous avez ensuite la possibilité de vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou grâce à l'application itsme.

Facile d'utilisation et nettement plus rapide, vous aurez la possibilité de vous procurer de nombreux documents, tels que : composition de ménage, certificat de résidence, certificat de nationalité, certificat de vie, certificat de cohabitation légale, déclaration de changement d'adresse, acte de divorce, acte de décès, acte de mariage, acte de naissance...

Besoin d'un extrait ou d'un certificat ?

VOS DOCUMENTS DIRECTEMENT DISPONIBLES SUR INTERNET

Villers-la-Ville

eGuichet

VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EN LIGNE 24H24, 7J/7

UN ACCÈS SÉCURISÉ À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE, D'UNE TABLETTE OU VOTRE PC

<https://villers-la-ville.e-guichet.be/eguichet>

Villers-la-Ville 2021 en chiffres (du 01/01/2021 au 01/12/2021)



10 956
habitants



66
mariages



209
passeports



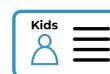
112
naissances



38
déclarations de
cohabitation légale



483
cartes d'identité



412
Kids ID



89
décès



1 035
dossiers : entrées,
mutations, sorties



538
permis de conduire

Récapitulatif des différents services du CPAS

LE CPAS DE VILLERS-LA-VILLE VOUS PROPOSE UN SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL ACCESSIBLE DU LUNDI AU VENDREDI AUQUEL VIENNENT S'AJOUTER DIFFÉRENTS SERVICES ET PARTENARIATS.

Voici un récapitulatif de ces différents services :

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

- | Écoute
- | Information
- | Orientation
- | Aide sociale, administrative, financière, matérielle, etc...
- | Revenu d'intégration sociale
- | Suivi insertion socio-professionnel
- | Service de médiation de dettes
- | Fonds social gaz et électricité
- | Aide au logement (recherche, suivi, ...)
- | Fonds social de l'eau
- | Banque alimentaire
- | Guidance budgétaire
- | Garantie locative
- |

Vestiaire social

Accessible le mardi de 09h15 à 12h00 et le mercredi de 13h15 à 15h45 (un jeudi par mois de 13h15 à 16h00 – à se faire confirmer auprès de l'accueil) – vêtements de seconde main à prix modique.

! Le vestiaire se situe à la rue Jules Tarlier 32 (rez) - Villers-la-Ville



C.P.A.S de Villers-la-Ville....

24 rue du Berceau – 1495 Marbais
Numéro d'appel général - **071/88.00.28**

Ouvert : du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00

Mais encore ...

Service d'aide aux familles

(agrée et subventionné par l'AVIq)
Une équipe d'aides familiales qui se rend à domicile du lundi au vendredi, pour fournir une aide au quotidien, pour les personnes âgées, malades, handicapées et/ou diminuées à la suite d'une hospitalisation, etc....



Service de livraison de repas à domicile

Livraison de repas à domicile du lundi au samedi. Convention de collaboration avec la Cellule Solidarité Emploi de Frasnes-lez-Gosselies – préparation de repas équilibrés et variés avec des produits frais et locaux.



Service Villibus – transport d'intérêt général

Ce service assure, du lundi au vendredi, le transport de personnes habitant Villers-la-Ville et qui ne disposent pas de véhicule et/ou de moyen de transport pour un rendez-vous médical, une visite, des courses, etc....



Partenariats avec des services extérieurs....

Permanence juridique

(aide juridique de 1^{ère} ligne, en collaboration avec la Commission d'aide juridique de l'Arrondissement de Nivelles) :

| 3^{ème} vendredi du mois de 13h30 à 16h00 – sur rendez-vous

Permanence Réseau 107

(en collaboration avec le Domaine de Braine l'Alleud – aide psychologique et soutien aux personnes souffrant de dépression, d'assuétudes, et problèmes de santé mentale...) :

| Tous les vendredis de 09h00 à 12h00 – sur rendez-vous

Permanence en partenariat avec la société de logements sociaux « Notre Maison »

(société de logements de service public) :

| 3^{ème} mercredi du mois de 08h30 à 09h30 – sans rendez-vous

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Célébration des noces de Platine, de Brillant, de Diamant et d'Or

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE A FÊTÉ CE 24 OCTOBRE DERNIER 22 COUPLES JUBILAIRES.

La cérémonie d'hommage a débuté par quelques mots d'accueil de la 1^{ère} Echevine, Anne-Michèle Pierard, en charge du troisième âge et ensuite ce fut au tour du Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton de souhaiter la bienvenue aux jubilaires.

Les cadeaux ont été remis par les membres du Collège, les Conseillers communaux et les Conseillers du CPAS présents pour l'occasion.

Un grand merci à Mme Brigitte Vanderlin, Chef administratif du Service de l'Etat civil ainsi qu'au personnel communal pour l'organisation de cette belle matinée.

Félicitations aux époux qui ont célébré leurs Noces de Platine (70 ans de mariage), de Brillant (65 ans de mariage), de Diamant (60 ans de mariage) et d'Or (50 ans de mariage).



Noces de Platine - 70 ANS DE MARIAGE



Sassen André et Lajot Suzanne
Mariés à Bruxelles le 27 octobre 1951

Noces de Brillant - 65 ANS DE MARIAGE



De Crop Jean et Piret Olga
Mariés à Ixelles le 1^{er} décembre 1956



Noces de Diamant - 60 ANS DE MARIAGE



Wylock Simon et Bailly Anne-Marie
Mariés à Marbais le 4 juillet 1961



Feron Jeannine et Sterck Michel
Mariés à Wavre le 15 juillet 1961



Tournay Paul et Lecuy Armande
Mariés à Sart-Dames-Avelines le 29 juillet 1961



Willems François et Ledrois Colette
Mariés à Koekelberg le 5 août 1961



Marbais Jean et Javaux Mariette
Mariés à Sart-Dames-Avelines le 19 août 1961



Paquoy Marcel et Evrard Mireille
Mariés à Saint-Vincent le 9 septembre 1961

Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE



Cornejo Palma José et Valenzuela Laura
Mariés à Talca/Chili le 30 mars 1971



Delatte Jules et Wilbaut Christiane
Mariés à Marbais le 24 avril 1971



Thibaut Jules et Debroux Martine
Mariés à Villers-la-Ville le 21 mai 1971



Deffrennes Alain et Toisoul Marie
Mariés à Ganshoren le 14 juillet 1971



Moons Charles et Weyns Francine
Mariés à Woluwé-Saint-Lambert le 31 juillet 1971



Bricmont Etienne et Lagache Marie
Mariés à Sart-Dames-Avelines le 21 août 1971



Aigret Marie-Jeanne et Coulon Jean-Marie
Mariés à Evere le 28 août 1971



Vermynen Jozef et Van Thielen Françoise
Mariés à Sart-Dames-Avelines le 11 septembre 1971



Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE



Germeau Francis et Clement Marie-Colette
Mariés à Marbais le 2 octobre 1971



De Temmerman Jean et Gilson Agnès
Mariés à Houtain-le-Val le 2 octobre 1971



Deleu Jean et Laroy Monique
Mariés à Lillois-Witterzée le 6 octobre 1971



Pardo Perez Nexo et Rojas Cortes Virginia del Carmen
Mariés à Santiago/Chili le 5 novembre 1971



Graillet Christian et Coenen Andrée
Mariés à Woluwé-Saint-Lambert le 10 novembre 1971



Vanderlin Pierre et Mignolet Nicole
Mariés à Bousval le 20 novembre 1971

Certains couples n'ont malheureusement pas pu être présents lors de cette célébration, nous souhaitons néanmoins les mettre à l'honneur également.

Noces de Platine - 70 ANS DE MARIAGE

Anthonis Jean et Robijns Barbe - Mariés à Louvain le 2 juin 1956

Noces de Brillant - 65 ANS DE MARIAGE

Van Thielen Jean et Wérion Lucy - Mariés à Sart-Dames-Avelines le 26 juillet 1961

Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE

Lefèvre Franz et Vanham Jacqueline - Mariés à Villers-la-Ville le 22 mai 1971

ENVIRONNEMENT

Augmentation de la **taxe sur l'enlèvement des immondices** et sur le prix des sacs

LA GESTION DE NOS DÉCHETS COÛTE CHER CAR IL FAUT LES COLLECTER MAIS SURTOUT LES TRAITER. LE COÛT-VÉRITÉ EST LE COÛT RÉEL ET COMPLET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES. LA RÉGION WALLONNE IMPOSE AUX COMMUNES DE RÉPERCUTER L'ENTIÈRETÉ DE CE COÛT PAR DES RECETTES SPÉCIFIQUES SUR LES HABITANTS.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la hausse du prix de la taxe sur l'enlèvement des immondices et des résidus ménagers : augmentation des coûts de collecte, de traitement et ceux liés au recyparc ainsi que la chute des rentrées financières relatives à la vente des sacs en raison de l'élargissement de la collecte des PMC (PMC+ et déchets organiques).

Quelques chiffres pour mieux comprendre :

- ! **Coûts de collecte** : + 80.000€ entre 2020 et 2022, soit une augmentation de 65% en deux ans ;
- ! **Coûts de traitement** : + 45.000€ entre 2020 et 2022, soit une augmentation de 40% en deux ans ;
- ! **Coûts du recyparc** : + 45.000€ entre 2020 et 2022, soit une augmentation de 20% en deux ans ;
- ! **Coûts envoi avertissement extraits de rôle + frais afférents au logiciel taxe + frais de rappel** : 8.200€ pour l'année 2022 ;
- ! **Recettes liées à la vente des sacs blancs suite à l'apparition des collectes de PMC+ et des déchets organiques** : - 5000€

Le Collège communal dénonce cette politique du coût-vérité. « *Plus on trie, plus ça coûte*, précise le Bourgmestre Emmanuel Burton. *Les nouvelles fractions collectées en porte-à-porte ou au recyparc entraînent des frais supplémentaires. Nous dénonçons donc cette politique du trieur-payeur. Ce concept du coût-vérité est dépassé, il faut une politique du pollueur-vérité.* »

Vu le contexte et la flambée des chiffres, le Conseil communal a, ce 08 novembre dernier, une nouvelle fois, approuvé l'adaptation nécessaire des montants de la taxe sur les déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022, à savoir :

- ! **60 €** pour les isolés ;
- ! **95 €** pour les ménages de 2 personnes ;
- ! **125 €** pour les ménages de 3 personnes ;
- ! **140 €** pour les ménages de 4 personnes ou plus.

Les montants ont dû être revus à la hausse, conformément à la réglementation wallonne à savoir que les Communes doivent impérativement facturer entre 95 et 110% des coûts de l'enlèvement et du traitement des déchets. **La participation à ces coûts de la part des citoyens est donc uniquement affectée à ces dépenses.**

Les sacs poubelles ne sont pas oubliés

Villers-la-Ville va également s'aligner sur plusieurs communes du Brabant wallon au niveau du prix des sacs poubelles pour 2022.

- ! **15€** pour un rouleau de 10 sacs de 60 litres (soit **1,50€ le sac**)
- ! **15€** pour un rouleau de 20 sacs de 30 litres (soit **0,75€ le sac**)
- ! **5€** pour un rouleau de 10 sacs compostables de 25 litres (soit **0,5€ le sac**)

Ne voyez pas là une raison insidieuse de vous taxer plus mais bien une opportunité pour continuer à trier, à récupérer et à recycler !



La gestion de nos déchets coûte cher car il faut les collecter mais surtout car il faut les traiter.



Distribution de **385 plants** ce 26 novembre

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À VENIR RETIRER VOTRE PLANT LORS DE LA
SAINTE-CATHERINE CE 26 NOVEMBRE SUR LE MARCHÉ DE VILLERS-LA-VILLE

**Lequel
avez-vous
choisi ?**



Suite à cette distribution, vous nous avez envoyé de nombreuses photos de vos arbres et arbustes ayant pris place dans vos jardins. Nous vous en remercions et partageons avec vous certaines d'entre elles.



ÉNERGIE



L'hiver est là, le prix de l'énergie augmente et votre facture énergétique aussi.

VOUS SOUHAITERIEZ AMÉLIORER LES PERFORMANCES THERMIQUES DE VOTRE HABITATION MAIS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCEZ, COMBIEN COÛTERONT LES TRAVAUX OU COMMENT VOUS Y PRENDRE ? VOICI DIFFÉRENTES SOLUTIONS QUI SONT PROPOSÉES.

Quels travaux à effectuer et leur ordre de priorité ?

1. Gratuitement grâce à l'outil Quick-Scan sur www.monquickscan.be

La Région wallonne a mis en place un petit outil qui vous permet, en quelques clics, d'estimer le label énergétique de votre habitation et les travaux de rénovation à effectuer pour améliorer votre confort et réduire vos consommations d'énergie. Les labels énergétiques vont de G à A++, l'objectif wallon étant d'atteindre le label A pour 2050.

Le Quickscan est indicatif mais permet d'obtenir gratuitement des recommandations pour améliorer votre habitation. Il fournit également les liens et adresses utiles pour aller plus loin dans votre démarche de rénovation.

2. Par la réalisation d'un audit logement

Vous êtes décidé à effectuer des travaux de rénovation énergétique ? Dans ce cas, optez plutôt pour la réalisation d'un audit logement. Cet audit doit être réalisé par un professionnel agréé et permettra d'identifier précisément les points faibles de votre habitation. Il vous donnera des recommandations précises et personnalisées qui seront répertoriées par ordre de priorité.

L'audit logement est obligatoire si vous souhaitez demander les primes habitation de la Région wallonne. Son coût est de l'ordre de 1.000 € pour une maison « classique » mais une prime régionale peut être demandée (montant en fonction des revenus du ménage et varie entre 110 et 660 €).

Quelles aides pour le financement des travaux ?

La Région wallonne octroie différentes primes pour favoriser la rénovation des habitations. Il s'agit des « primes habitation » : primes pour l'isolation, primes pour la mise en conformité de l'installation électrique, etc. Ces montants dépendent des revenus du ménage et sont plafonnés à 70% du montant total des factures.

La Région wallonne accorde également, moyennant certaines conditions, des prêts à 0%.

Vous souhaitez plus d'informations, consultez :

- ! Le site : <https://www.wallore.no.be/fr/>
- ! Le service énergie de la commune : energie@villers-la-ville.be, **071/87.03.87**
- ! Le guichet de l'énergie d'Ottignies, Avenue Reine Astrid, 15 à Ottignies, ottignies@spw.wallonie.be, **010/40.13.00**. Certaines permanences ont lieu à Nivelles, Espace Wallonie, Rue de Namur, 67.



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Au programme à l'Espace Public Numérique en janvier et février !

VOUS POSSÉDEZ UN ORDINATEUR, UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE ET VOUS AVEZ BESOIN D'UN PETIT COUP DE POUCE ? VOUS ÊTES NOVICE EN LA MATIÈRE ET SOUHAITERIEZ SUIVRE NOS FORMATIONS ? LES BÉNÉVOLES DE L'EPN SONT LÀ POUR VOUS AIDER.

Pour rappel, une permanence est prévue tous les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous.

Une semaine sur deux, une formation sera donnée sur différents thèmes. Les inscriptions sont obligatoires pour ces formations.

R.D.V. et inscriptions : Mme Villar –
071/87.03.52 ou maite.villar@villers-la-ville.be.

PROGRAMME JANVIER

- | Mardi 04/01 de 14h00 à 16h00 :**
« Comment organiser ses dossiers et fichiers ? »
Comment classer mes dossiers dans des fichiers ? Comment créer des dossiers ? Comment déplacer des dossiers et des fichiers ? Comment retrouver vos fichiers au bon endroit ?
- | Jeudi 06/01 de 14h00 à 16h00 : « Smartphone »**
Comment installer et désinstaller des applications sur mon smartphone ? Quelles sont les applis utiles ?
- | Mardi 11/01 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Jeudi 13/01 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Mardi 18/01 de 14h00 à 16h00 :**
« Comment gérer mes photos ? »
Comment déplacer les photos d'une clé usb ou d'un appareil photo vers mon ordinateur ? Comment créer des dossiers par date et événement ? Comment classer mes photos dans des fichiers ?
- | Jeudi 20/01 de 14h00 à 16h00 : « Gestion de mes mails à partir de mon smartphone ? »**
Comment installer ma messagerie sur mon smartphone ? Comment envoyer et lire un mail à partir de mon smartphone ?
- | Mardi 25/01 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Jeudi 27/01 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Vous connaissez un peu l'informatique ou bien vous en avez de larges connaissances ? Vous avez un peu de temps à consacrer au bénévolat ?

L'Espace Public Numérique de Sart-Dames-Avelines recherche activement des bénévoles les mardis et/ou jeudis de 13h00 à 16h00 afin d'aider nos citoyens villersois dans leur connaissances informatiques

PROGRAMME FÉVRIER

- | Mardi 01/02 de 14h00 à 16h00 :**
« Spams et indésirables »
Dois-je ouvrir mes spams et indésirables ? Comment puis-je faire pour gérer ceux-ci ? Comment déplacer un spam ou un indésirable vers ma boîte de réception ?
- | Jeudi 03/02 de 14h00 à 16h00 :**
Utilisation de « Facebook » sur mon smartphone
J'ai déjà un compte existant. Comment installer Facebook sur mon smartphone ? Comment installer Messenger sur mon smartphone ? Comment utiliser l'application correctement ?
- | Mardi 08/02 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Jeudi 10/02 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Mardi 15/02 de 14h00 à 16h00 :**
« Mon PC est-il sécurisé ? »
Accès ? virus ? mails ?
- | Jeudi 17/02 de 14h00 à 16h00 :**
Utilisation de « Facebook » sur ma tablette
J'ai déjà un compte existant. Comment installer Facebook sur mon smartphone ? Comment installer Messenger sur mon smartphone ? Comment utiliser l'application correctement.
- | Mardi 22/02 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Jeudi 24/02 de 14h00 à 16h00 :**
Questions-réponses
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE



La donnerie Villersoise « Ressource&moi » ouvre ses portes

À LA SUITE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19, NOUS AVONS PU CONSTATER QUE LES VILLERSOIS ÉTAIENT REMPLIS DE GÉNÉROSITÉ, TOUJOURS PRÊTS À FAIRE PLAISIR ET À RENDRE SERVICE.

Les inondations du mois de juillet dernier ont elles aussi provoqué un nouvel élan de générosité. Depuis, les Villersois n'attendent plus d'être confrontés à une catastrophe pour aider ou offrir.

Delphine Haulotte, Echevine de la Cohésion Sociale, notre Député-Bourgmestre Emmanuel Burton et le Collège communal ont décidé de créer une donnerie/ressourcerie sur notre territoire.

L'objectif de cette ressourcerie sera de lutter contre le gaspillage, diminuer la quantité de déchets, donner une deuxième vie aux objets et tisser du lien social entre nos citoyens.

Lieu : Rue Gustave Linet à Sart-Dames-Avelines (Ancien Hall de voirie).

Horaire : mercredi 12h à 16h - vendredi 15h à 18h - samedi et dimanche 10h à 12h

Elle est accessible à tous citoyens villersois mais également des villages limitrophes.

Les dons peuvent être apportés à la donnerie sur rendez-vous via la responsable au **071/87.03.84** ou par mail à affairesociales@villers-la-ville.be.

Il s'agit uniquement de dons d'objets (décoration, électro, vêtements, vaisselle, livres, ...) qui seront soumis à l'approbation des bénévoles. Il doit s'agir d'objets propres et en bon état.

Nous sommes également à la recherche de volontaires pour tenir la boutique et trier les dons. Vous avez du temps à consacrer ? Envie d'être bénévole ?

Renseignements :

Madame TIELEMANS Cindy – responsable : **071/87.03.84** - affairesociales@villers-la-ville.be

Madame HAULOTTE Delphine – Echevine : **0486/50.82.92** - delphine.haulotte@villers-la-ville.be

Rien ne justifie la violence conjugale

LA VIOLENCE CONJUGALE, EST-CE QUE ÇA ME CONCERNE ? DANS UN COUPLE, IL EST NORMAL QU'IL Y AIT DES DÉSACCORDS, DES DISPUTES. C'EST TOUJOURS DÉSAGRÉABLE ET CELA PEUT MÊME DEVENIR INVIVABLE.

Ce n'est pas pour ça que votre couple vit de la violence conjugale. Mais si vous avez peur, si vous sentez que vous ne pouvez plus réagir sans que votre partenaire devienne violent(e), vous êtes sans doute dans une situation de violence conjugale.

Vous avez peur pour votre votre sécurité et/ou celle de vos enfants ?

Votre partenaire ou ex-partenaire vous...

- | contrôle sans cesse ;
- | appelle sans cesse ;
- | dévalorise, rabaisse fréquemment ;
- | empêche de fréquenter votre famille, vos ami(e)s ;
- | humilie , vous insulte ;
- | prive de votre argent ;
- | contrôle toutes vos dépenses ;
- | lance des objets ;
- | bouscule, vous frappe ;
- | impose des pratiques sexuelles non désirées ;
- | menace de se suicider si vous le/ la quittez ;
- | menace si vous demandez de l'aide.

Des professionnel(le)s peuvent vous aider pour élaborer une stratégie qui préserve votre sécurité sans vous mettre en danger ou vos enfants.

Vous avez des comportements violents ?

Vous réalisez que vous avez des comportements violents envers votre partenaire ? Vous ne savez pas comment en sortir ? Vous voulez que ça s'arrête ? Faites-vous aider !

Qui peut appeler ?

- | **victime** : je me pose des questions sur ce que je vis ;
- | **auteur·e** : je souhaite me faire aider pour sortir de la violence ;
- | **proche** : une personne de mon entourage (parent, enfant, ami(e), collègue, etc) est concernée par la violence et je me demande comment réagir face à cette situation ;
- | **professionnel·le** : je souhaite bénéficier de l'expertise d'une équipe spécialisée et développer une meilleure compréhension des situations de violence entre partenaires dans lesquelles je suis amen(é)e à intervenir (en tant que médecin, infirmier(ère), assistant(e) social(e), psychologue, pharmacien(ne), enseignant(e), etc).

APPEL ANONYME ET GRATUIT / 7j/7 de 8 h à 20 h.
0800 30 030 - www.ecouteviolencesconjugales.be

SPORTS

Je cours pour ma forme : les lauréats de la session automne 2021 !



CE MARDI 30 NOVEMBRE AVAIT LIEU LA TRADITIONNELLE SOIRÉE DE REMISE DES DIPLÔMES DU PROGRAMME « JE COURS POUR MA FORME » AU COMPLEXE SPORTIF !

C'est sous une pluie battante que les joggeurs motivés ont effectué le test final. Les diplômes ont été remis en présence des coachs et du Comité

de JCPMF. Encore une belle session qui s'est clôturée autour du verre de l'amitié. Rendez-vous au Printemps 2022 pour la 18^{ème} session.



énéo Sport : un club de gymnastique dédié aux aînés

A 50 ANS ET PLUS, IL N'EST PAS TROP TARD POUR COMMENCER OU CONTINUER À PRENDRE SOIN DE SOI !
CRÉÉE EN 1976 ET RECONNUE PAR L'ADEPS DEPUIS 1979, ÉNÉOSPORT DEMEURE, À CE JOUR L'UNIQUE ASSOCIATION SPORTIVE DE LOISIRS SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉE AUX AÎNÉS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.

énéo SPORT

Venez rejoindre dans une ambiance conviviale le club « énéo Sport Gym Marbais ».

Trois cours de gymnastique sont organisés par semaine et sont donnés par une professeure de l'entité au Complexe Sportif, Chemin de la Bruyère du Coq, 51 à Sart-Dames-Avelines.

Une séance de découverte vous sera offerte sur simple demande.

Horaire des cours :

- | Renforcement musculaire : lundi de 15h30 à 16h30
- | Pilates : jeudi de 13h à 14h
- | Stretching : jeudi de 14h à 15h



Renseignements :

- | Marie-Jeanne Hannay, présidente :
marie-jeanne.aerts@skynet.be - 0475/29.71.77
- | Annie Bourgaux, trésorière :
bourgauxannie@yahoo.fr - 0479/95.43.65
- | Claire Fery, secrétaire :
clairefery001@gmail.com - 0478/39.76.24

ASSOCIATIONS

Le Rotary récolte des vivres pour les plus démunis

LES 22 ET 23 JANVIER 2022, LE ROTARY DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISE SA 16^{ème} RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES DANS CERTAINS MAGASINS DE L'ENTITÉ.

Les produits récoltés seront déposés, le jour même, à une association locale et redistribués aux plus démunis de la région.

L'action est 100 % bénévole et le club met l'accent sur le fait que les victuailles sont essentiellement distribuées localement.

D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

Renseignements : M. Weyemberg – 0478/47.15.85



Rotary



Rotary 

EXCLUSIF

CARAQUES DE CHOCOLAT BELGE
À L'EMBLÈME DU ROTARY

ETUI DE 2 CARAQUES « ROUES DU ROTARY »
1 CHOCOLAT NOIR + 1 CHOCOLAT AU LAIT (60GR)



- ACHETEZ POUR VOUS POUR VOS AMIS
- OFFREZ À VOS VISITEURS À VOS CONFÉRENCIERS À VOS CLUBS-CONTACTS
- VENDEZ POUR VOS ŒUVRES SOCIALES

OFFRE « ROTARIEN »

1 ÉTUI DE 2 ROUES ROTARIENNES EN CHOCOLAT
(1 NOIR + 1 FONDANT) : 4€
3 ÉTUIS : 10 €

OFFRE « CLUB »

BOITE DE 50 ÉTUIS DE 2 ROUES ROTARIENNES
EN CHOCOLAT : 135€

Contact : Bruno Colognesi • Rue de Griponwez 18 - 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac
bruno.colognesi@skynet.be • 02/ 387 21 15

Iles de Paix

Changer les choses ici et là, puis petit à petit, partout !

UN NOUVEAU LOGO, DE NOUVELLES COULEURS, UNE NOUVELLE IDENTITÉ.
TOUJOURS LE MÊME COMBAT, AVEC VOTRE SOUTIEN.



iles de paix

Pour faire respecter les droits des agriculteurs et le droit à l'alimentation, partout dans le monde.

L'union fait la terre.

Rejoignez le mouvement !

Cultiver la solidarité est un pouvoir ! Le grand mouvement citoyen des bénévoles d'Iles de Paix se mobilisera les 14, 15 et 16 janvier prochains. C'est ensemble qu'on réussit à changer les choses et c'est pourquoi Iles de Paix favorise le collectif, la solidarité et la coopération.

Vous souhaitez nous soutenir ?

! Soutenez nos bénévoles que vous croiserez certainement à la sortie des commerces **ces 14, 15 et 16 janvier 2022**

! Vous trouverez également nos objets à la vente dans plusieurs **commerces de l'entité de Villers-la-Ville**

! Rendez-vous sur notre **webshop** ou faites un **don** sur **www.ilesdepaix.org** ou via **BE97 0000 0000 4949**

! Devenez bénévole

Infos : www.ilesdepaix.org

Bénédicte Vennekens, Fabienne Jurdant, Oria Gilles
0479/81.19.15 - 0494/94.20.67 - 0472/39.04.88



En route pour le

ZÉRO DÉCHET

Calendrier 2022 des collectes de déchets Commune de Villers-la-Ville



Commune de Villers-la-Ville	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC 	12-26	9-23	9-23	6-20	4-18	1-15-29	13-27	10-24	7-21	5-19	2-16-30	14-28
PC  dans une caisse ou ficelés	5	2	2-30	27	25	22	20	17	14	12	9	7
Ordures ménagères & déchets organiques 	Zone 1 : Marbisoux, Marbaix et Sart-Dames-Avelines : tous les mardis (le mercredi si jour férié) Zone 2 : Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval, Haute-Heuval et Rigenée : tous les jeudis (le samedi si jour férié) ATTENTION ! Changement en cas de jour férié											
Sapins de Noël 	Le lundi 10 janvier et toute la semaine au besoin											
Encombrants	Enlèvement sur demande (voir infos ci-dessous)											

REMARQUES IMPORTANTES :

- Collecte des déchets résiduels et organiques : **ATTENTION ! Tous les mardis pour la zone 1 (le mercredi en cas de jour férié) et tous les jeudis pour la zone 2 (le samedi en cas de jour férié)**
- Les collectes commencent dès **6 h du matin** (5 h en cas de canicule). Prière de sortir vos déchets la veille à **partir de 18h**.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés**, contactez in BW (0800/49 057 ou valmat@inbw.be)
- Le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.
- Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte !**
- En cas de travaux, placez vos déchets à **un endroit accessible**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.
- Pour connaître les points de vente des sacs réglementaires : www.inbw.be**



Horaire et adresse du recyclage le plus proche*

- rue de la Station 27 - 1495 Tilly - Tél.: 071/81 71 45
- Horaires uniques pour toute l'année :**
du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h.
 - Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

* Tous les recyclages gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous (service payant)

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au recyclage (objets trop lourds ou trop grands), vous pouvez appeler in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au n° gratuit : **0800 49 057**. L'appel sera enregistré (coordonnées, types de déchets, volume...) et un rendez-vous sera fixé dans les semaines qui suivent. Les déchets devront être triés et sortis pour l'heure fixée. Il est demandé de les sortir à un endroit facilement accessible tel que l'enlèvement puisse se dérouler en toute sécurité.

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Pour les collectes des sacs blancs (ou OMB), organiques, PMC, papiers-cartons et encombrants, si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain du jour de la collecte : **0800 49 057 ou valmat@inbw.be**.

Sortez vos déchets le jour même

pour éviter tout dépôt sauvage. Pour connaître le prix du service pour un enlèvement, renseignez-vous auprès de votre administration communale, via son site internet ou par téléphone. Le maximum autorisé par rendez-vous est de **3m³**. Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement, de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous. En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé ! Pour connaître quels sont les encombrants acceptés/refusés, voir tableaux page suivante.

Pour la collecte des sapins de Noël :

contactez la Commune de Villers-la-Ville au Service Éco-conseil – Environnement : **071 87 03 89 ou environnement@villers-la-Ville.be**
Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets, visitez aussi le site internet d'in BW : www.inbw.be



Grand Nettoyage de Printemps

Wallonie Plus Propre

Les 24, 25, 26 et 27 mars 2022
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be

Collecte des sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël débutera le lundi 10 janvier 2022 et se prolongera toute la semaine au besoin. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement. Ils seront placés à destination de la collecte spécifique au plus tôt à 18h le dimanche 09 janvier 2022 et au plus tard à 7h 30 le lundi 10 janvier 2022.

Toute décoration (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

Collecte des déchets organiques

ATTENTION : seuls les sacs compostables réglementaires avec le logo in BW sont acceptés (0,50 €/sac - capacité de 25 litres/sac). En vente dans les mêmes commerces que les sacs réglementaires blancs (Ordures ménagères).

Que puis-je mettre dans mon sac de déchets organiques ?

Celui-ci est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litiers biodégradables et aliments périssables sans leur emballage.



Sont exclus : langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litiers non biodégradables. Les sacs mal triés ne seront pas collectés. Veuillez alors retirer les intrus du sac et réprésentez-le à la collecte de la semaine suivante. Et avant de penser à la collecte et au compostage à domicile de vos déchets organiques, évitez le gaspillage alimentaire.

Les sacs communaux de Villers-la-Ville (sacs blancs + organiques) et les sacs PMC sont disponibles aux endroits suivants :

- EPICERIE DES 4 CHÈNES : rue de Sart, 31 (Villers-la-Ville)
- LIBRAIRIE SCHEEPMANS : rue de Priesmont, 90 (Marbais)
- PROXYDELHAIZE : rue du Berceau, 23 (Marbais)
- LIBRAIRIE LA ROTONDE : av. Arsène Tournay, 5 (Villers-la-Ville)
- ÉCOMARCHÉ : chaussée de Namur, 113 (Sart-Dames-Avelines)
- BIFOOH : chaussée de Bruxelles, 6A (Genappe)
- COLRUYT : chaussée de Namur, 264 (Marbais)
- NIGHT & DAY : rue Demier Pataard (Genappe)
- MAISON COURTAÏN : avenue Arsène Tournay, 40 (Villers-la-Ville)

En outre, les sacs PMC sont en vente dans tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion situés en Brabant wallon.

Les déchets d'amiante-ciment – Vente de sacs

Les déchets d'amiante-ciment peuvent être acceptés au recyclage pour autant qu'ils aient préalablement été emballés dans des sacs spéciaux prévus à cet effet. Ces sacs spéciaux peuvent être obtenus sur demande écrite (formulaire à compléter disponible sur internet ou sur simple demande à environnement@villers-la-ville.be ou au 071 87 03 89) auprès de l'Administration communale au prix de 4 €/pièce.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement au **071 87 03 89**.

Bulles à verre

Pour connaître les adresses des sites des bulles à verre : www.inbw.be/bulles-verre

N'oubliez pas que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Trier nos déchets c'est bien ! Mais ne pas en produire, c'est encore mieux !

- Achetez des produits en vrac ou à découpe plutôt que préemballés (fruits, légumes, boucherie, etc.) ;
- Optez pour de grands conditionnements plutôt que pour des emballages en petites portions ;
- Évitez les produits suremballés ;
- Privilégiez les produits concentrés et les recharges (produits pour lessives, de vaisselle, etc.) ;
- Utilisez des sacs réutilisables, des paniers ou des caisses pliables plutôt que des sacs en plastique jetables ;
- Privilégiez l'eau du robinet, elle est parfaitement saine et ne produit aucun déchet ;
- Optez pour le compostage car il permet de réduire sensiblement le contenu de nos poubelles ménagères.



Accepté à la collecte des encombrants avec in BW

Tout objet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle !

Et qui reste dans des limites acceptables pour le collecteur : objets d'un poids inférieur à 50 kg et d'une taille inférieure à 2 m x 1,5 m

- Grands objets en plastique (bassines, seaux, meubles, tables, chaises, gouttières en PVC, etc.)
- Grands objets en métal (bassines, seaux, meubles, tables, chaises, vélos, etc.)
- Grands objets en bois (meubles, portes, chaises, châssis, meubles en rotin, etc.)
- Verres plats (miroirs, vitres, carreaux, etc.) à bien emballer, pensez aux chargeurs !
- Souches, troncs d'arbres et branchages (inférieurs à 2 m de long et bien ficelés en fragots)
- Équipements électriques et électroniques (lave-vaisselle, lave-linge, frigo, etc.)
- Grands objets inertes (lavabos, cuvettes de WC et bacs)
- Tapis, matelas, fauteuils, divans, etc.
- Pneus



Refusé à la collecte des encombrants avec in BW

Si vos déchets ne correspondent pas à la définition d'un encombrant, nous serons dans l'incapacité de les enlever. Vous serez contraints de les reprendre et de les orienter vers la filière appropriée. Inutile de mettre des déchets dans des sacs noirs ou dans tout autre sac non réglementaire. Les collectes d'encombrants ne sont pas des alternatives aux sacs poubelles payants. Mettez ces déchets dans vos sacs poubelles régulières.

mentaires et présentez-les lors des collectes d'ordures ménagères !

Respectez l'environnement en veillant à ne pas y mettre :
- des déchets qui peuvent être recyclés et/ou valorisés ;
- des déchets dangereux devant être traités de manière spécifique.

TYPE DE DÉCHETS REFUSÉS	COMMENT LES ÉVACUER ?	TRAITEMENT PRÉVU
Petits déchets entrant dans un sac poubelle	Sac poubelle d'ordures ménagères (collecte chaque semaine)	Valorisation énergétique
Déchets organiques	Sac compostable réglementaire	Biométhanisation
PMC	Sac bleu PMC (collecte toutes les 2 semaines)	Recyclage
Papiers-cartons	Collecte toutes les 4 semaines	Recyclage
Bouteilles, flacons et bocaux en verre	Bulles à verre ou recyclparcs	Recyclage
Déchets verts : totes de pelouse, feuilles...	• Compostage et broyage à domicile • Recyclparcs (si < 2 m³) • Plate-forme de compostage de l'intercommunale in BW à Basse-Wavre 010/84 53 93 (si > 2 m³)	Compostage
Petits déchets inertes : briquillons, briques, tuiles, carrelages, béton...	• Recyclparcs (si < 2 m³) • Louer un conteneur (si > 2 m³)	Recyclage
Déchets spéciaux : peintures, pesticides, cirages, batteries de voitures, extincteurs, tubes néon...	• Recyclparcs	Traitements respectueux de l'environnement
Amiante-ciment (= Etemit®) : tôles ondulées, ardoises, tuyaux...	• Recyclparcs (dans des sacs agréés achetés à la Commune) • Centres agréés (si grandes quantités, voir http://environnement.wallonie.be)	Mise en CET (décharge) spécifique
Bonbonnes de gaz	• Consulter le site web www.maboutaillegaz.be	Valorisation

Sont également exclus tous les déchets d'origine professionnelle et industrielle !

